# Grand Poitiers Communauté urbaine

# Autopartage

## Otolis devient Citiz !

En novembre 2023, le service Otolis a fait peau neuve et est devenu Citiz Grand Poitiers :

- pour gagner en visibilité,
- pour faciliter l'accès à l'autopartage des adhérents dans toutes les villes du réseau Citiz
- et pour bénéficier des nouveautés du réseau (site internet, application mobile, etc.).

Citiz Grand Poitiers (https://grandpoitiers.citiz.coop/)
est le service d'autopartage de Grand Poitiers proposé par
Vitalis (http://www.vitalis-poitiers.fr/)
. Ce service d'autopartage permet de disposer d'un véhicule uniquement lorsque l'on en a besoin.

## Comment ça fonctionne ?

L'autopartage, c'est la mise à disposition de véhicules en libre service, disponibles 24/24h et 7/7j, sans remise des clés en main propre. Il suffit juste de s'être préalablement inscrit au service.

Avec une réservation effectuée entre 6 mois et quelques minutes à l'avance, par téléphone ou Internet, particuliers et entreprises peuvent accéder à une voiture en autopartage pour une demi-heure, un jour ou plus, selon leurs besoins. La facturation se fait à l'heure et au kilomètre, et le carburant est compris.

En fin de location, la voiture doit être ramenée dans la station d'origine.

## 15 véhicules disponibles 24h/24

Les 15 véhicules du service d'autopartage
Citiz Grand Poitiers (https://grandpoitiers.citiz.coop/)
(citadines, familiales et utilitaires) sont disponibles 24h/24 et 7j/7 et sont répartis dans 9 stations :

- Parking Hôtel de Ville
- Parking Gare Toumaï
- Parking Notre-Dame Marché
- Couronneries
- Pont neuf
- Descartes (campus)
- Montmidi
- Téléport 2 - Futuroscope
- Mairie de Buxerolles

Certains véhicules sont à motorisation hybride.

## Les avantages de l'autopartage

- L'autopartage est complémentaire aux modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, en offrant la possibilité de louer une voiture de manière ponctuelle (pour une heure, pour un jour ou plus).
- Il permet de louer le véhicule dont on a besoin, selon les déplacements : citadine, familiale ou utilitaire, c'est vous qui choisissez !
- Il permet de faire des économies : il permet de bénéficier des avantages de la voiture sans avoir à assumer les inconvénients (achat, entretien, réparations, etc.).
- C'est bon pour la planète : le recours à l'autopartage entraîne une réduction du nombre de voitures en circulation, et participe donc à la réduction du trafic.

**En savoir plus :**
Profiter du service Citiz Grand Poitiers (https://grandpoitiers.citiz.coop/)

**GRAND POITIERS**
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
**HORAIRES :**
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi